

Les Instituts d'Études politiques ne forment pas à un métier en particulier. Leur but : permettre aux étudiants d'acquérir une culture générale et une capacité d'analyse solide ainsi qu'une aisance à l'oral, par le biais d'un **enseignement pluridisciplinaire en sciences sociales** (notamment droit, économie, sciences politiques, histoire et relations internationales). Ce qui fait de ses diplômés des collaborateurs très recherchés pour des postes à responsabilité en entreprise ou dans la fonction publique.

Il existe 10 Instituts d'Études politiques (ou « Sciences Po ») en France (auxquels s'ajoutent leurs antennes régionales). Trois d'entre eux sélectionnent leurs étudiants sur dossier (admissibilité) puis leur font passer un oral d'entretien. Les 7 autres sélectionnent les candidats en s'appuyant sur un concours (« concours commun »). L'Atelier sciences po a notamment pour but de préparer nos élèves à ce concours (dont vous trouverez les modalités ci-dessous).

IEP (Lille, Aix, Toulouse, Lyon, Rennes , Strasbourg, St Germain-en-laye)

Concours commun 2023 : les modalités d'admission

Alors que l'admission en 1ère année pour 2022 dans les Sciences Po du réseau ScPo est presque terminée, le concours commun 2023 est déjà en préparation. Nous remettons à l'honneur nos épreuves écrites en ajoutant des notes du bac et du lycée.

Les épreuves écrites (avril 2023 – la date sera annoncée sur le site du réseau ScPo)

1- Questions Contemporaines (durée 3 heures, coefficient 3) avec pour thèmes généraux de révision : « **L'alimentation** » et « **La peur** ». Une bibliographie indicative sera proposée sur le site du Réseau ScPo en septembre.

2- Histoire (durée 2 heures, coefficient 3) avec pour programme de révision celui de l'enseignement commun de Terminale générale. Les thèmes sont : "Les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours" et "Histoire politique, sociale et culturelle de la France depuis les années 1930". Une bibliographie indicative est d'ores et déjà proposée sur le site du Réseau ScPo.

3- Langue vivante (durée 1 heure, coefficient 1,5) qui reposera sur des exercices de compréhension et un essai).

Ces épreuves écrites seront complétées de notes du lycée et du baccalauréat :

4- la moyenne des notes de bulletin de Terminale des langues vivantes A et B (coefficient 0,5).

5- la moyenne des deux notes obtenues aux épreuves finales des enseignements de spécialité 1 et 2 (coefficient 1).

Sciences Po Paris

ADMISSIONS EN BACHELOR

PROCÉDURE D'ADMISSION

L'examen de votre candidature se fait à travers 4 épreuves :

1. les notes du Baccalauréat (EDS)
2. la performance académique et la trajectoire tout au long du parcours dans l'enseignement secondaire
3. les écrits personnels (parcours, motivation, essai personnel)
4. Un oral en visioconférence

2. L'évaluation de cette épreuve sera axée sur l'analyse des bulletins scolaires de la seconde à la terminale.

L'évaluation tiendra particulièrement compte des aspects qualitatifs suivants :

- ⑩ votre positionnement dans vos classes à chacune des étapes de votre scolarité,
- ⑩ votre régularité ou l'évolution de vos résultats scolaires,
- ⑩ vos capacités de progression et de persévérance,

- ⑩ les appréciations et les commentaires de vos enseignants et de votre chef d'établissement sur vos bulletins et votre fiche Avenir,
 - ⑩ votre trajectoire scolaire (prenant en compte d'éventuelles spécificités de parcours).
- Par ailleurs, les évaluateurs considèrent également vos réponses aux questions de la rubrique "Activités et centres d'intérêt", qui apportent des éléments supplémentaires de compréhension de votre parcours.

3. Deux écrits à préparer.

- Motivation et projet pour Sciences Po (répondre à 3 questions)
- Essai sur l'un des cinq sujets proposés (réflexion personnelle de 2 pages à peu près)

Sciences Po Bordeaux

Admissibilité à partir des notes de Français, HG, LV1 et LV1, EDS et Philosophie.

Admission à partir des bulletins, d'un projet de motivation, d'une copie de Philo, français, HG ou EDS.

Sciences Po Grenoble

Admissibilité : notes de Français (bac), EDS, HG, Philo, LV1 et LV2 (bulletins)

Admission : Oral dans lequel sont pris en compte la motivation du projet, la maîtrise des langues et l'analyse d'un dossier documentaire (donné en amont).